



Les jeunes fument moins

Rubrique : actualités - Date : jeudi 25 novembre 2004

Après le Figaro hier, l'AFP, le Monde et le Parisien d'aujourd'hui se penchent à leur tour sur le tabagisme et la consommation de cannabis des étudiants.

L'AFP qui souligne que selon l'enquête menée par la Mutuelle des étudiants la consommation de tabac est en baisse de 10% depuis trois ans chez les étudiants et qu'ils ne sont plus que 21% à fumer régulièrement, observe que toutefois la consommation de cannabis a augmenté de 10% dans le même temps. Indiquant que la moitié des fumeurs (48%) ne souhaite pas s'arrêter et que le nombre de fumeurs est identique chez les filles et chez les garçons, l'agence relève que les étudiants en lettres sont gros fumeurs (31%) alors que ceux en sciences se trouvent dans la moyenne (21%), ceux en droit légèrement en dessous (20%) ; les moins fumeurs étant les élèves des grandes écoles (12%) et ceux inscrits dans des formations courtes (IUT, BTS) (moins de 10%). D'après l'agence, ils fument essentiellement pendant les soirées festives (où 83% disent accroître leur consommation) et en période d'examens (69%), en revanche ceux qui vivent chez leurs parents fument moins (17% de fumeurs) et 18% disent fumer moins en vacances. Ceux qui vivent en couple fument plus que la moyenne générale (26% de fumeurs). L'agence rapporte que la moitié des fumeurs a commencé à l'université et que la première motivation de ceux qui veulent s'arrêter de fumer est la santé, le coût du tabac ne venant qu'après, la hausse des prix étant par ailleurs surtout considérée comme un moyen pour l'État d'obtenir des recettes complémentaires. Précisant que toutefois les étudiants qui ont peu de moyens ne sont que 17,7% à fumer régulièrement et que plus de 18% fument du tabac à rouler, l'agence annonce que devant cette situation la Mutuelle va lancer en décembre une campagne surtout axée sur les étudiants qui veulent arrêter de fumer, puisque 40% de ceux qui ont essayé n'ont pas réussi. D'après l'AFP, la Mutuelle qui juge irréaliste de vouloir faire interdire totalement le tabac, va également s'adresser aux universités pour qu'elles délimitent précisément les zones fumeurs et non fumeurs en les faisant respecter car les étudiants ont l'habitude de considérer que tout ce qui n'est pas interdit est autorisé.

« Les étudiants moins portés sur le tabac consomment plus de cannabis » titre le Monde qui relève que 32% des étudiants déclarent avoir déjà consommé du cannabis contre 22% en 2001. Jugeant que c'est là « le principal enseignement de l'enquête » le journal développe les mêmes éléments que l'AFP pour préciser que la consommation régulière (au moins une cigarette par jour) touche 21,2% des filles et 21,8% des garçons et que les résultats sont également très proche pour la consommation occasionnelle (5,1% des filles et 5,8% des garçons) avec une proportion identique de non fumeurs (61%). Jugeant qu'en matière de tabagisme « le niveau de revenus disponibles est assez discriminant » le quotidien relève que 27,6% des étudiants les plus riches (plus de 600 euros par mois) se déclarent fumeurs réguliers contre 17,6% de ceux qui disposent de moins de 400 euros par mois. Sur le tabagisme dans les diverses filières, le journal produit des chiffres quelques peu différents de ceux de l'AFP, faisant état de 25,1% de fumeurs réguliers en lettres, de 19,9% de fumeurs réguliers dans les grandes écoles et de 15% en sciences. Soulignant qu'en ce qui concerne le cannabis « la LMDE souhaite rester prudente dans ses interprétations en rappelant que sa consommation est illégale et peut donc déboucher sur des sous déclarations » le quotidien précise que selon l'enquête « parmi ceux qui avouent consommer du cannabis, 40% disent en avoir pris pour la dernière fois il y a plus d'un an, 14% au cours du dernier mois et 27,4% au cours de la dernière semaine » d'où cette déduction de la LMDE « qu'au moins un tiers des consommateurs sont des consommateurs réguliers ». Le Monde qui relève que les étudiants « n'évoquent que rarement » risques d'accoutumance et cancer parmi les effets nocifs du cannabis, précise que cette « méconnaissance interpelle (la mutuelle) sur le contenu d'une politique de prévention à l'usage du cannabis qui reste

encore à construire ».